



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation



# CORRIGÉ

1. 1 point (4 x 0,25 pt)

- Entreprise de propreté
- Établissements d'hospitalisation, de cure ou de convalescence
- Entreprises agroalimentaires
- Entreprise à contrainte d'empoussièremment
- Entreprise du secteur de la propreté urbaine

2. 1 point (4 x 0,25 pt)

- Curage du réseau
- Débouchage du réseau
- Pompage des installations autonomes et présentes sur le réseau
- Nettoyage des vides ordures
- Inspection télévisée du réseau
- Transports des matières dangereuses
- Mise à l'épreuve du réseau neuf

3. 0,25 point

Offre n° 2

4. 0,5 point (une seule réponse attendue)

- Expérience professionnelle dans le domaine est suffisante
- Titulaire du BEP MHPE

5. 0,25 point

Communication écrite

6. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

Internet car sur l'annonce ne figure que l'adresse électronique

7. 0,25 point

Émetteur et récepteur du message ne sont pas dans la même entreprise

8. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Lettre
- Fax
- Affichage
- Téléphone

**B.E.P.**

Spécialité : **MÉTIERS DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Durée :  
1h30

Session  
2010

Épreuve : **EP3 Analyse d'une situation professionnelle**

**CORRIGÉ**

N° Sujet : 10-2142

Coefficient:  
2

Folio  
1 / 4

9. **1 point (2 x 0,5 pt)**

- Du lundi au vendredi de 15h30 à 19h00
- Le samedi de 8h30 à 11h00

10. **0,25 point**

Entretien des véhicules de livraison

11. **2 points (- 0,5 pt par erreur)**

- 4 : faire le tour du véhicule et signaler toutes anomalies constatées (fiches état des lieux)
- 5 : aérer le véhicule
- 6 : vider l'intérieur, poubelle à la main
- 7 : ranger boîte à gants, vide poches
- 8 : aspirer intérieur, plafond, tapis, sièges, dessous des sièges
- 9 : laver la vitrerie intérieure
- 10 : nettoyer les plastiques à l'intérieur : dépoussiérage humide, lavage et séchage
- 11 : lavage manuel de la carrosserie intérieure à l'eau tiède, rincer et sécher
- 12 : désinfecter les poignées de porte
- 13 : lavage mécanique à la haute pression de l'extérieur du véhicule : mouiller, frotter, rincer et sécher
- 14 : laver la vitrerie extérieure
- 15 : contrôler la qualité de son travail

12. **0,75 point (3 × 0,25 pt)**

- 1 - canon à mousse
- 2 - nettoyeur vapeur
- 3 - nettoyeur haute pression

13. **0,5 point**

Machine de nettoyage qui met principalement en œuvre la force d'impact du jet fortement pressurisé et dont l'angle de dispersion est contrôlé.

14. **0,5 point**

- Pressostat
- OU - Sécurité « manque d'eau »
- OU - Thermostat

15. **0,25 point**

L'accident de Thomas est dû

- À une mauvaise utilisation du jet par Monsieur DUPONT
- À un problème de maintenance du matériel

**B.E.P.**

Spécialité : **MÉTIERS DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Durée :  
**1h30**

Session  
**2010**

Épreuve : **EP3 Analyse d'une situation professionnelle**

**CORRIGÉ**  
N° Sujet : 10-2142

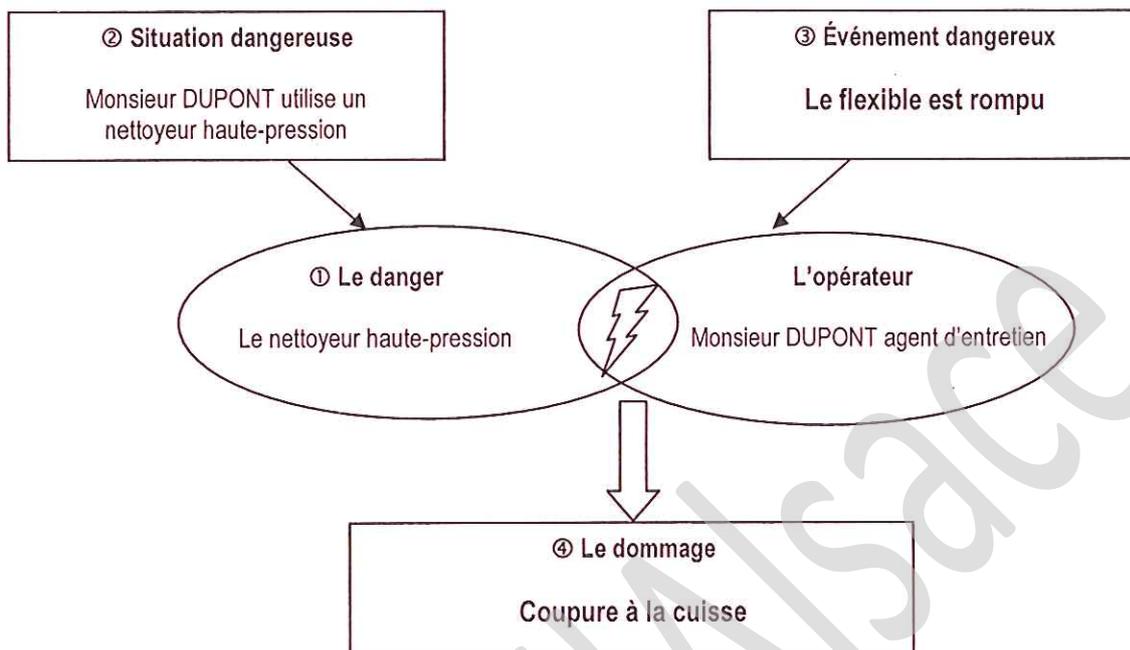
Coefficient:  
**2**

Folio  
**2 / 4**

16. 0,25 point

Risque mécanique : (risque qui provient de l'utilisation d'outils de travail, des charges en mouvements et des chutes d'objets).

17. 0,5 point (2 x 0,25 pt)



18. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Brûlures
- Lésions oculaires

19. 2 points (- 0,25 pt par oubli)

Date : samedi 22/05/2010  
Destinataire : Monsieur PIERRE  
 Message :  
 Monsieur,  
 Ce samedi 22/05/2010, vers 10h30, Monsieur THOMAS est venu me rendre visite sur mon lieu de travail. J'étais en train d'effectuer le lavage des véhicules à l'aide du nettoyeur haute pression. C'est alors que le flexible s'est brisé et a provoqué une profonde coupure à la jambe de Monsieur THOMAS.  
Monsieur DUPONT

20. 1,5 point (6 × 0,25 pt)

3 mesures de prévention individuelle	3 mesures de prévention collective
Gants Tenue adaptée Chaussures de sécurité Lunettes	Baliser la zone de travail Bouton arrêt d'urgence (ou coup de poing) Maintenance régulière du matériel

**B.E.P.**

Spécialité : MÉTIERS DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Durée :  
1h30

Session  
2010

Épreuve : EP3 Analyse d'une situation professionnelle

**CORRIGÉ**

N° Sujet : 10-2142

Coefficient:  
2

Folio  
3 / 4

21. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

Déclarer son accident à son employeur dans les 24 heures.

22. 0,75 point (3 x 0,25 pt)

Remettre au salarié la feuille d'accident  
Déclarer l'accident à la CPAM dans les 48 heures

23. 0,5 point

Aptitude d'un produit ou d'un service à satisfaire (au moindre coût et dans les moindres délais) les besoins des utilisateurs.

24. 0,75 point (3 x 0,25 pt)

- Contrôle visuel
- Contrôle normalisé
- Contrôle microbiologique

25. 0,5 point

Échelle de gris ou de Bacharach

0,5 point

Justification

- Vérifier le degré d'empoussièrement d'une surface
- Pratique à utiliser dans le véhicule

26. 0,25 point

Résultat non acceptable

27. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Mauvais dépoussiérage
- Non respect de la méthode

28. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Perte financière car il faut renouveler la prestation
- Insatisfaction du client
- Image de marque de l'entreprise

**B.E.P.**

Spécialité : **MÉTIER DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Durée :  
1h30

Session  
2010

Épreuve : **EP3 Analyse d'une situation professionnelle**

**CORRIGÉ**

N° Sujet : 10-2142

Coefficient:  
2

Folio  
4 / 4